

PARTIE A REMPLIR PAR LE GARDE

Je soussigné(e)....., atteste sur l'honneur
(nom, prénom)

- n'avoir jamais exercé les fonctions de garde dans le passé
- avoir exercé les fonctions de garde dans le passé. Dans cette hypothèse, joindre une copie du précédent agrément en qualité de garde

Fait à le

Signature du garde

Liste des pièces à fournir

En cas de première demande ou de renouvellement :

- Le présent imprimé dûment renseigné
- Une copie d'une pièce d'identité recto-verso du futur garde
- Un justificatif de domicile récent
- L'arrêté de reconnaissance de l'aptitude technique du garde délivré par le préfet ou le sous-préfet où sont situés les territoires concernés.
- Le permis de chasse (obligatoire) pour le garde-chasse particulier (connaissances cynégétiques)
- La validation du permis de chasser pour le garde-chasse qui souhaite détruire à tir (R.427-21 C.E)
- Pour les gardes chasse et gardes pêches ou garde particulier

Tout document établissant que le commettant dispose des droits de propriété ou d'usage sur le ou les territoires dont la surveillance est demandée (exemples : acte de propriété, baux, attestations...).

Lorsque le commettant est une fédération départementale de chasseurs, joindre la copie du contrat de surveillance conclu avec le garde.

La carte d'agrément délivrée par le commettant. Des modèles de cartes sont téléchargeables sur le site : www.ecologie.gouv.fr